

Contrat d'objectifs territorial (COT) « Productions agricole, sylvicole et Travaux Paysagers »

«Mieux gérer et anticiper les risques liés à l'utilisation d'engins agricoles »

Objectifs : Mieux gérer et anticiper les risques liés à l'utilisation d'engins agricoles par l'identification et le traitement méthodologique des risques relatifs aux entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux.

Description : L'action prévoit trois axes de travail :

- Organisation de journées techniques à des périodes stratégiques de la campagne pour les activités de moisson, d'ensilage et de vendange
- Mise en place d'une procédure de gestion des accidents de travail au sein des ETA – ETF – ETR
- Mise en place de 2 Comités techniques régionaux pour les Entreprises de prestation de services afin de favoriser les échanges, les synergies et les complémentarités entre les divers acteurs de la prévention et du machinisme intervenant sur ce sujet.

Bénéficiaires : Les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux

Calendrier et étapes : L'action se déroulera en 2014 et 2015.

Coût total de l'action : 24 196 €.

Financement : Etat, MSA, UREDT

Porteur de l'action : UREDT Poitou-Charentes

Contact : UREDT - uredt@poitou-charentes.chambagri.fr

Année 2014 - Fiche Action (mise à jour 12/14)

